



PASCALLE BOISTARD
SECRETARE D'ETAT CHARGEE DES DROITS
DES FEMMES

MARTINE PINVILLE
SECRETARE D'ETAT AU COMMERCE, A L'ARTISANAT,
A LA CONSOMMATION ET A L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE

Communiqué de presse

www.femmes.gouv.fr

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 décembre 2015

Remise au Parlement du rapport sur les différences de prix entre certains produits et services destinés aux femmes ou aux hommes

Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes et Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée de la Consommation, ont adressé aujourd'hui à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Assemblée Nationale et du Sénat le rapport du gouvernement sur les différences de prix entre les produits et services destinés aux femmes ou aux hommes.

Lors du vote au Parlement du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, le Gouvernement a souhaité engager une étude sur l'existence d'un surcoût (appelé parfois « woman tax ») appliqué sur des produits proches ou identiques mais avec un marketing qui s'adresse clairement à une clientèle d'un sexe ou d'un autre.

Cette étude a été menée sur deux volets, l'un examinant les différences de prix sur les produits, l'autre examinant les différences de prix sur les services. L'étude n'établit pas de phénomène global et avéré de discrimination ayant un impact significatif sur le pouvoir d'achat. En effet, on constate que les disparités entre sexes peuvent être alternativement défavorables aux hommes ou aux femmes selon les produits.

Toutefois, la segmentation des marchés en produits plus spécifiquement adressés aux femmes ou aux hommes peut soulever des questions sur l'impact de certaines pratiques de marketing différencié. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé d'engager une concertation avec les acteurs sur ce phénomène.

Martine PINVILLE saisira donc prochainement le Conseil national de la consommation (CNC) afin qu'il constitue un groupe de travail qui sera en charge d'étudier les questions femmes-hommes dans les stratégies marketing.

En confrontant les pratiques des industriels, des fédérations de service, des distributeurs et les travaux des associations de consommateurs, les travaux du CNC auront pour objectif d'évaluer l'existence de stéréotypes dans la présentation des produits et services, d'établir les surcoûts qu'ils sont susceptibles d'engendrer pour les consommateurs et de proposer des mesures permettant de favoriser l'accès à une information objective pour le consommateur.

Les résultats de ces travaux sont attendus avant l'été 2016.

Contacts presse :

Cabinet de Martine PINVILLE : 01 53 18 44 41 – sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Pascale BOISTARD : 01 40 56 75 78 – cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr